

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DOLIGEZ, François

Titre : « Microfinance et développement rural en RDP Lao : un état des lieux », *Communication à l'atelier "Microfinance et problématique de lutte contre la pauvreté"*, 15 p.

Editeur : IRAM, Paris

Date : septembre 2003

CONGRES DU RESEAU ASIE

MICROFINANCE ET DEVELOPPEMENT RURAL EN RDP LAO : UN ETAT DES LIEUX

Communication à l'atelier *« Microfinance et problématique de lutte contre la pauvreté »*

François Doligez, IRAM¹
Septembre 2003

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
ETATS DES LIEUX	3
Un secteur bancaire en cours de réforme.....	3
L'émergence et la structuration du secteur de la microfinance	3
Le « projet microfinance »	5
Le réseau des coopératives de crédit pour le soutien aux petits entrepreneurs (CCSP).....	5
Les initiatives de microfinance parrainées par la BPA	5
Les fonds rotatifs villageois (Village rotative funds -VRFs).....	6
LES EXPERIENCES DE CAISSES VILLAGEOISES DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL	6
Les caisses villageoises de Phongsaly	6
Les caisses villageoises du Sud de Sayaboury.....	7
ELEMENTS DE PERSPECTIVES	10
Les principaux changement de paradigme sur la microfinance	10
Autres contributions de la microfinance au développement rural	11
Conclusion	11
ANNEXE : LA COOPERATIVE DE NAXAYTHONG, UNE EXPERIENCE EMERGENTE DE MICROFINANCE COMMERCIALE EN MILIEU PERIURBAIN DE LA PLAINE DE VIENTIANE	12
BIBLIOGRAPHIE CITÉE	15

¹ www.iram-fr.org. Ce travail reprend divers travaux d'études entre 1999 et 2002 sur la microfinance rurale au Lao, notamment en accompagnement des activités mises en œuvre par le Comité de coopération avec le Laos (CCL).

INTRODUCTION

Contrairement à la sous-région et, notamment aux pays voisins Thaïlande¹, Cambodge² ou Chine³, la microfinance rurale est très peu développée au Laos. Elle constitue pourtant l'un des outils indispensables à la mise en œuvre des politiques de développement rural, elles-mêmes au cœur de la lutte contre la pauvreté. En effet, malgré une baisse liée à la croissance économique qu'a connu le pays à la fin des années 90, la pauvreté reste importante au Laos (36 % de la population sous le seuil de pauvreté⁴). La dynamique de croissance a également creusé les inégalités en élargissant l'écart de consommation entre les fractions les plus riches et les plus pauvres du pays. La pauvreté est principalement rurale (90 %) et accentuée dans les régions montagneuses du nord du pays où elle touche 46 % de la population. Dans ce contexte, la microfinance rurale peut contribuer à favoriser la sécurisation des revenus (épargne, crédit soudure), la diversification des activités en finançant les activités génératrices de revenus ou l'investissement des unités économiques rurales (crédit équipement).

Les causes de ce faible développement de la microfinance sont multiples. Outre la faible monétarisation des systèmes de production ruraux et les difficultés inhérentes au milieu rural lao (faible densité démographique, infrastructures déficientes et enclavement), l'intermédiation financière a été fortement pénalisée par l'inflation qui perdure depuis la fin des années 80 et qui s'est aggravée avec la crise asiatique. Mais, au-delà de ces causes structurelles, les politiques sectorielles ont été également peu favorables au développement financier. Malgré l'ouverture récente aux capitaux étrangers, l'Etat contrôle une grande partie du secteur bancaire et d'autres types de structures privées comme les ONG ne sont pas autorisées. Le contrôle sur les taux d'intérêt de l'épargne et le crédit limite les marges d'intermédiation malgré des coûts de transaction élevés et n'est pas favorable au développement d'institutions financières pérennes, etc⁵.

Pourtant, depuis quelques années, le développement du crédit rural est devenu un axe stratégique de la réforme du secteur financier. « *Micro-credit (or rural) credit will be given an increased importance in our financial strategy, because of its importance to promote productive investments at the grassroots level* »⁶ et le schéma directeur des politiques agricoles se fixe comme objectif de mobiliser l'épargne rurale et de développer l'accès au crédit à « taux de marché ». Une stratégie de finance rurale associant plusieurs bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Asiatique de développement, Nations-Unies, diverses coopération bilatérales, etc.) est en cours d'élaboration dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Enfin, le crédit d'ajustement financier de juin 2002 (FMAC ou *Financial Management Adjustment Credit*), prévoit d'établir un cadre politique facilitant le développement durable du micro-crédit en zones rurales d'ici 2003.

Dans ce cadre, quel état des lieux et quels enseignements peut-on tirer des expériences passées ?

¹ : Importance de la BAAC, cf Yaron J., McDonald P. Benjamin, Jr & Piprek G. L., 1997 : *Rural Finance, Issues, Design and best Practices*, The World Bank, Washington D.C., 154 p.

² : Où existe une politique nationale de microfinance et plusieurs réseaux importants, Acleda et EMT notamment.

³ : Cf. l'important réseau de coopératives d'épargne et de crédit rurales, Voir FIDA, décembre 2001 : *Rural Financial Services in China, Thematic Study*, Rapport principal, 65 p.

⁴ : Estimation en PPA (parité de pouvoir d'achat).

⁵ : Le Laos des années 90 illustrerait bien ce que certains économistes ont qualifié de « répression financière » dans le domaine du financement du développement (cf. Mc Kinnon R.I., 1973 : *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings institution, Washington D.C., 184 p.

⁶ : RDP Lao, août 2000 : *Macro-economic policy and reform framework*, Discussion Paper Prepared for The Policy Dialog Meeting in the Context of the Roundtable Process 2000-2002, p. 40.

ÉTATS DES LIEUX

Un secteur bancaire en cours de réforme

Le secteur bancaire au Laos s'est notablement ouvert aux investissements privés étrangers dans les années 90. Sous la surveillance de la Banque centrale, on compte en 2000 : trois banques d'Etat à vocation commerciale (Banque pour le commerce extérieur, Banque Lane Xang et Banque Lao Mai), une banque spécialisée (Banque de promotion agricole, BPA), deux banques commerciales en « joint ventures » (Lao-Viet Bank et Joint Development Bank), une banque privée lao (Vientiane Commercial Bank), six banques commerciales thaïes, une banque commerciale malaisienne et la représentation d'une banque anglaise, une compagnie d'assurance et un certain nombre de coopératives. Les banques à capitaux publics sont des établissements autonomes à vocation commerciale (*State-Owned Commercial Bank : SOCBs*). Leurs difficultés (taux d'impayés entre 30 et 70 %, d'après Bourdet, 2000¹) ont induit des mesures de rationnement du crédit. Les évolutions en cours au niveau du secteur bancaire public peuvent se résumer en trois grands axes :

- Réduction des subventions issues du budget d'Etat et amélioration de la rentabilité du secteur bancaire.
- Restriction du nombre de prêts et arrêt des produits financiers les plus subventionnés, comme les prêts d'équipement moyen et long termes, par limitation des ressources subventionnées.
- Développement de la collecte d'épargne et mise en place d'une politique d'intermédiation de type « commerciale » adossée à ces ressources.

En matière de finances rurales, le rôle pivot que la BPA pourrait être amenée à jouer doit être souligné. Cette banque, créée en 1993, a connu une extension rapide. Elle touche désormais l'ensemble des provinces du pays et couvre le secteur rural avec plus d'une quarantaine d'agences et 600 employés. Dans sa stratégie commerciale, la BPA fait la promotion de l'épargne² et s'est reconstituée en partie une marge d'intermédiation positive, de 12 % (taux de crédit de 30 % pour une rémunération de l'épargne de l'ordre de 18 %), même si elle constitue toujours par ailleurs le principal canal de subvention à l'agriculture grâce à ses prêts subventionnés (0,7 % par mois en 2000). Les ressources de la BPA sont constituées à 50 % par la Banque centrale de la RDP Lao, des fonds publics et l'aide au développement. Son portefeuille de prêts est estimé à 35.000 clients. La BPA est actuellement en cours d'audit par la Banque Asiatique de Développement (BASD) qui devrait rendre ses conclusions prochainement et accompagner un processus de réforme de l'institution.

Néanmoins, il semblerait, d'après les derniers chiffres macro-économiques consultés (1995), que le crédit bancaire auprès du secteur agricole soit extrêmement faible, puisque le taux d'endettement du secteur ne serait que de 4 %³.

L'émergence et la structuration du secteur de la microfinance

L'enquête réalisée par le Programme des Nations-Unies pour le développement au Laos (PNUD) en 96-97 montrait que l'accès au crédit en milieu rural était, il y a quelques années, très réduit.

¹ : D'après l'audit de 1997, ce taux serait de 26 % pour la Banque Lane Xang.

² : Même si elle a dû abandonner en 2000, sous la pression de l'Assemblée nationale, le prélèvement de 10 % d'épargne de garantie sur l'octroi de crédit, elle incite l'ensemble de ses clients à développer leur épargne.

³ : 33 millions de US\$ pour un PIB agricole de 890 millions de dollars, d'après extrapolation des chiffres cités par C. Fauqué dans son rapport pour l'AFD (1996).

D'après les extrapolations estimées dans cette étude, seuls 10 % des ménages ruraux recevaient une forme quelconque de crédit et, parmi ceux-ci, moins de la moitié¹ pouvait obtenir des prêts autres que ceux du secteur autonome (ou « informel », c'est à dire le crédit sans intérêt des familles, des amis, les tontines ou « houay », le crédit fournisseur et les avances des commerçants, l'usure ou les prêteurs privés), c'est à dire des banques ou du secteur intermédiaire² (UNDP-UNDCF, 1997).

On retrouve le même ordre de grandeur dans l'enquête effectuée par Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MAF) auprès de périmètres réhabilités (SMED, 1998). Seuls 17 % des irriguants ont eu accès à un prêt.

Sans que la situation n'ait radicalement changé d'un point de vue quantitatif, le secteur de la microfinance au Laos s'est, dans les dernières années, profondément transformé sous l'influence de plusieurs acteurs. Au niveau national, les

principales institutions de l'Etat et les organisations politiques intervenants dans le secteur se sont organisées en comité, devenu tout récemment le RFMC (*Rural and Microfinance Committee*). Ce

LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION DU MAÏS GRAIN DANS LE SUD DE SAYABOURI : UNE CHAÎNE DE TRANSACTIONS-LIÉES DEPUIS LE LABOUR DU RAY JUSQU'À L'EXPORTATION³

Pour garantir le bon remboursement du crédit, l'idéal pour un prêteur est de le connaître par le biais d'autres transactions et, si possible, de le rendre dépendant à travers une relation commerciale par exemple. Dans un environnement soumis à une forte concurrence, cela procure également la possibilité d'assurer « un marché captif » à ses activités et de rentabiliser au mieux son capital. Quelques illustrations peuvent en être données depuis la parcelle de ray du village de Na Lim, district de Botène, jusqu'à l'exportation en Thaïlande via les intermédiaires de Meuang Mo. Somphone⁴ est un ancien fonctionnaire qui travaille dans l'agriculture depuis une dizaine d'années. Disposant d'un certain capital, il a pu acquérir un tracteur avec une charrue à disque et un décortiqueur mobile (coût de 21.000 US\$) et s'est spécialisé dans le labour à façon et la collecte de produits agricoles.

Pour la collecte des produits locaux, il doit faire face à la concurrence des exportateurs de Meuang Mo qui proposent des prix plus élevés que ceux qu'il est mesuré d'offrir à cause de l'intermédiaire supplémentaire qu'il doit mobiliser pour exporter les produits collectés⁵. Pour assurer la collecte des produits à la récolte, il propose aux agriculteurs de la région un service de labour à crédit gratuit avec le contrat suivant : si les producteurs lui vendent leur récolte, le coût du labour (3.500 bahts/ha) est prélevé au moment du paiement de la récolte, soit 4 à 5 mois plus tard, sans intérêt. Mais si les producteurs vendent à un autre collecteur, ils lui remboursent l'avance effectuée pour la préparation des sols avec un taux de 10 % par mois. Au total, il a pu contractualiser, lors de la campagne 2000, pour près de 50.000 bahts, soit environ 15 ha, ce qui représente un peu plus de 60 tonnes de maïs, équivalent au deux tiers de sa collecte de 1999.

Pendant la récolte, il assure, grâce à son tracteur, l'égrenage du maïs au champ, ce qui permet d'alléger la récolte à déplacer. Le coût de l'égrenage est inclus dans son prix (2,50 Bahts/kg de maïs en 1999). Par contre, s'il achète en épis, il paye un prix forfaitaire inférieur (1,60 bahts/kg en 1999). Pour écouler le grain collecté, Somphone travaille avec un cousin installé à Meuang Mo, lequel dispose d'une licence pour vendre les produits en Thaïlande. Ce cousin l'avait financé pour l'acquisition du tracteur en doublant son apport personnel, moyennant l'exclusivité sur les produits collectés. Somphone l'a remboursé en huit ans, sans intérêt, mais en équivalent devise. A partir de son propre fonds de roulement estimé à 500.000 bahts, Somphone préfinance le cycle de commercialisation. Il place une partie de ses fonds près de collecteurs (ou collectrices) villageois qui se chargent d'acheter la production qu'il vient égrener quelques jours plus tard avec son tracteur. Son rayon d'achat a tendance à s'étendre du côté de Ta Ling et Bond Taï car la zone est plus ouverte et les agriculteurs utilisent plus le tracteur que dans la zone de Na Kok où le foncier est saturé. Quand son propre fonds n'est plus suffisant, où que le grain livré à Meuang Mo avec son camion n'est pas encore exporté et payé, son cousin lui concède des avances sans intérêts pour poursuivre ses activités de collecte. La vente côté thaï se fait auprès de personnes de confiance, dont on est sûr du paiement après la livraison des grains. Ce sont parfois des parents installés de l'autre côté de la frontière. Quand les liens de confiance sont forts, ces personnes réalisent des avances pour financer l'amont de la filière et peuvent même s'endetter auprès des banques thaïes (7 à 8 % par an, en bahts) pour apporter aux exportateurs les liquidités dont ils ont besoin. Au niveau de ces exportateurs, l'information sur les prix et les quantités à collecter se fait en temps réel, grâce à l'utilisation de téléphone mobile thaï dans la zone.

En conclusion, cette étude de cas résumée montre que :

- Les transactions commerciales s'articulent sur des liens de confiance, familiaux ou amicaux.
- Le financement court et moyen terme dans les filières s'articule aux différentes relations commerciales.
- Une partie du risque « bancaire » peut se partager au sein des contrats de crédit, notamment quand l'investissement profite à la fois aux activités commerciales du prêteur et de l'emprunteur. Il s'agit alors d'un « capital-risque » plutôt que d'un prêt.
- Il est impossible, dans le calcul économique, de différencier marge commerciale et taux d'intérêt du capital, d'autant que ce dernier peut être reporté d'un niveau à un autre (on prêt à ses clients pour faire du bénéfice lors de la mise en vente de leurs produits). Un crédit direct devient alors impossible à gérer dans ce type de transaction.

¹ : Avec, probablement des disparités régionales fortes, la BPA touchant plus de 40 % des ménages dans certaines zones fortement monétarisées, comme le plateau des Bolovens (PAKSE, 1998).

² : Intermédiaires financiers non bancaires et différents du secteur autonome comme les institutions de microfinance, les coopératives d'épargne-crédit, les ONG, etc. Dans l'étude citée, il s'agit principalement des Fonds rotatifs villageois (VRF).

³ Enquête de 2000.

⁴ : Nom fictif.

⁵ : En 1999, il a acheté le maïs à 2,5 bahts, alors que les commerçants de Meuang Mo ont payé jusqu'à 2,7 bahts.

comité regroupe, sous l'égide de la Banque centrale de la RDP Lao, le Ministère des Finances, le Ministère des Affaires étrangères, le Comité pour la planification et la coopération (CPC), la BPA, et l'Union des Femmes Lao (UFL), organisation de masse » officielle censée représentée la « société civile ». Son objectif est d'organiser le recensement des initiatives existantes dans le domaine du micro-crédit et d'encadrer leurs activités. Une première rencontre a été organisée en septembre 2002 pour discuter du rôle de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté et présenter un certain nombre d'expériences de terrain.

Le « projet microfinance »

Ce projet a fonctionné, sous l'égide du Ministère des finances, de 1997 à 2002 avec l'appui financier du PNUD-FENU¹. Les actions du projet avaient un objectif sectoriel : mise en place d'une équipe inter-institutionnelle d'appui à la microfinance (MCC, première configuration du comité sur la microfinance, RFMC), contribution à la définition d'un cadre juridique adapté, création d'un centre de formation ouvert aux acteurs de la microfinance (Microfinance Training Center), organisation de voyages d'études, etc. Au niveau provincial, le projet est intervenu dans la promotion de plusieurs formes d'intermédiation financière : essaimage d'un système de type coopérative d'épargne-crédit existant à Vientiane (SIPSACRES), expérimentation d'un système de crédit solidaire et, ultérieurement, financement de micro et petites entreprises à travers la création, en lien avec divers organismes comme la BPA ou l'Union des Femmes lao, « d'agences accréditées », les AA, comme intermédiaires financiers locaux (guichets décentralisés).

Après avoir développé un portefeuille de crédit auprès de 5.000 clients dans les provinces de Vientiane, Oudomxay et Sayaboury, le projet a été fermé courant 2002 suite à l'absence d'accord entre le Gouvernement lao et le PNUD-FENU sur le montant des taux d'intérêt à fixer² et sur, semble-t-il, le mode d'institutionnalisation du système (rôle des institutions publiques dans la gouvernance de la structure). La faible adaptation des produits de crédit aux contraintes économiques des emprunteurs a également fait l'objet de différentes critiques. En particulier, les échéanciers de remboursement tous les quinze jours, répliqués des modèles urbains standardisés, sont peu appropriés aux cycles économiques calés en majorité sur les campagnes agricoles, même dans les villes secondaires du Laos.

Le réseau des coopératives de crédit pour le soutien aux petits entrepreneurs (CCSP)

Ce réseau créé en 1996 est la première institution de microfinance non bancaire privée à disposer d'un statut légal. Il intervient essentiellement en milieu urbain ou dans les zones rurales à fort potentiel (plateau des Bolovens). Le réseau est actuellement composé de neuf coopératives, réparties dans sept provinces. En 2001, il ne comptait que 800 épargnants et 500 emprunteurs actifs. Les prêts mis en place varient entre 150 et 500 US\$. Octroyés pour des périodes de six mois à un an, ils sont remboursés en une seule échéance, même si la CCSP étudie l'opportunité de remboursements échelonnés. Les garanties sont de type solidaire (constitution de groupes), morale (réputation dans le milieu), sociales (aval des chefs de village), mais également matérielles (certificat de propriété). Le taux d'intérêt pratiqué est de 3,4 % par mois.

Le CCSP est appuyé par des organismes de solidarité internationale spécialisés dans l'appui à la micro-entreprise (Alterfin en Belgique et Sidi en France) et qui ont fondé ensemble un fonds de refinancement des CCSP en janvier 2002.

Les initiatives de microfinance parrainées par la BPA

La BPA parraine depuis peu, dans le cadre des nouvelles orientations politiques, l'émergence d'institutions coopératives de microfinance. La coopérative de Naxaythong dans la plaine de

¹ Fonds d'équipement des Nations-Unies.

² A raison d'un demi-point, entre 3 et 3,5 %, semble-t-il, mais pour des taux fixes (*flat rate*) sur un échéancier échelonné.

Vientiane, coopérative privée créée par un ancien cadre bancaire, collecte de l'épargne sous forme d'épargne et de DAT à 3, 6 et 12 mois (cf. annexe). Elle octroie du crédit à trois mois, avec une progressivité dans les montants. Le plafond de crédit, pour les emprunteurs au troisième cycle est de 2 millions de kips (soit environ 200 US\$). L'échéancier de remboursement dépend des activités : de tous les dix jours pour l'artisanat, il est ajusté au cash-flow pour les maraîchers ou les commerçants. Pour récente que soit cette dernière, la qualité de son organisation, sa rentabilité (basée sur une marge d'intermédiation supérieure à 40 points) et son dynamisme illustré par les quelques indicateurs recueillis (1.121 épargnants et 553 emprunteurs en septembre 2002, au bout de quelques mois d'existence) mettent en évidence l'importance de la demande existante, les changements rapides du contexte de la microfinance au Laos¹, ainsi que le potentiel de cette dernière. Face à la demande des autorités locales, la BPA devrait poursuivre une extension de l'expérience sur les trois provinces de Vientiane, Savannakhét et Luang Prabang. Pourtant, pas plus que le modèle CCSP, cette initiative de coopératives -basées sur la collecte de l'épargne préalable et des prêts de montants relativement important rapportés au niveaux de revenus- n'est en mesure de répondre aux caractéristiques des zones rurales enclavées et plus faiblement peuplées, d'où l'intérêt des expériences complémentaires de certains projets de développement rural (cf. infra).

Les fonds rotatifs villageois (Village rotative funds -VRFs)

Les fonds de roulement villageois (VRF) sont des organisations locales qui couvrent près de 15% des villages. Leur croissance a été rapide au cours des dix dernières années. On les estimait à plus de 1.600 en 2000. Ils sont en général financé par des ONG ou des agences de coopération internationale et incluent, entre autre environ 1.000 banques de riz mises en place par le Programme alimentaire mondiale. L'union des femmes lao sert souvent d'intermédiaire. Malgré la réponse à une certaine demande locale (problème de soudure alimentaire et financement usuraire de la consommation), ce type d'organisation de crédit se fait généralement à des taux subventionnés et n'est pas vraiment conçu comme un système viable : le capital se déprécie et les niveaux de récupération sont faibles².

LES EXPERIENCES DE CAISSES VILLAGEOISES DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les caisses villageoises de Phongsaly

Depuis septembre 1997, le Projet de développement rural du district de Phongsaly (PDDP) a initié la mise en place de caisses villageoises pour donner aux paysans un accès à des formes de financement rural adaptées. L'objectif de cette composante est de responsabiliser les villages dans la définition du système de crédit et dans la gestion des caisses. Ces dernières, créées au niveau des villages sur la base d'un apport monétaire mixte, issu à la fois du village et, avec un multiplicateur de six, de l'extérieur (projet dans un premier temps, refinancement bancaire ensuite), sont dirigées par un comité de crédit de 3 à 5 personnes et gérées par un caissier villageois élu et indemnisé, sur la base de règles et de procédures définies avec l'appui du projet. Le crédit est octroyé pour une période d'un an, à travers des groupes de caution solidaire et avec un taux d'intérêt de 3 % par mois. Compte-tenu des revenus monétaires des familles de Phongsaly, le montant moyen du prêt est beaucoup plus faible : de 5 US\$ en 1998, il est passé à 53 US\$ actuellement.

Les résultats, au cinquième cycle de crédit (fin 2002), sont remarquables. 51 caisses ont été créées et le nombre de prêts en cours est de 2.154. Sur les villages qui ont créé une caisse, 91 % des

¹ Quelques années auparavant, une telle expérience aurait été dénoncée comme de l'usure et condamnée politiquement.

² *Master-plan*, p. 3-52.

familles ont un prêt en cours. Le taux de remboursement à l'échéance est de 99 %. Le crédit finance de nombreuses activités dont les principales sont l'élevage (porcin pour 58 % des montants, aviaire pour 23%) et le petit commerce (10 %). L'impact du crédit est régulièrement analysé par le projet¹. Le système semble particulièrement adapté aux conditions locales : niveau de revenu monétaire des familles (135 US\$ en moyenne) et faible capacité d'épargne, contraintes financières fortes au développement des activités, cycle de crédit et flux de trésorerie des unités économiques rurales, gestion villageoise des caisses et enclavement, niveau de scolarisation et cohésion sociale des villages Phunoï. Par sa capacité à atteindre des familles aux faibles revenus (62 % des emprunteurs ont un revenu inférieur à la moyenne), au taux de rentabilité économique élevé du crédit (239 % en moyenne en 2000) et à l'absence de corrélation entre montant du prêt et revenu familial, le crédit constitue un outil privilégié de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Comme perspectives, des discussions sont en cours pour augmenter les fonds de crédit grâce au refinancement des caisses villageoises par la BPA et une ONG allemande (UP-Loans). Depuis le début 2002, un processus visant à analyser les modalités d'institutionnalisation du système est en cours. Associant compétences internes, cabinet juridique lao et expertise externe, et à travers un processus associant l'ensemble des acteurs locaux et nationaux, ce processus devrait définir la structuration du système (statut des caisses villageoises autonomes, nature de l'unité autonome de services d'appui au niveau provincial, modalités du refinancement bancaire). Celle-ci permettra d'approfondir les conditions de la viabilité financière (taux d'intérêt et marge d'intermédiation). Ce processus a été amorcé, début 2001, par des présentations du réseau de caisses villageoises aux autorités provinciales et nationales. A travers des dernières, la perception des autorités locales sur la microfinance rurale a considérablement évolué et le système est devenu une référence dans les conférences du RFMC.

Les caisses villageoises du Sud de Sayaboury

Après un échec dans le montage d'une collaboration avec le projet microfinance en raison de l'inadaptation des modalités de crédit aux activités rurales, un autre projet de développement dans le Sud de la province de Sayaboury, à la frontière thaïlandaise, le PRODESSA a démarré également une expérience-pilote de création de caisses villageoises. Il a été possible, dans ce cas, d'établir dès le départ une collaboration avec le secteur bancaire (Banque Lane Xang ou BLX) qui gère un fonds de refinancement des caisses villageoises, rémunéré à un taux annuel de 10 %. Cinq caisses villageoises (et deux agences) ont été créées avec 671 familles et une première campagne d'octroi a été mise en place en 2002. Afin de s'adapter aux conditions économiques de la zone (monétarisation plus importante des systèmes de production, niveau de revenus plus élevés, circulation du bath), l'effet levier du projet a été relevé à 9 fois l'apport des villageois et la moyenne des prêts octroyés est de 3.800 B\$; soit près de 90 US\$.

Après une seule campagne de crédit, il est difficile, à ce stade, d'apprécier les effets du crédit sur la production et les économies familiales, mais à partir d'une synthèse rapide des premiers chiffres issus du travail de suivi et de quelques entretiens lors des visites de terrain, on peut formuler un certain nombre d'hypothèses sur les premiers effets liés au développement des caisses villageoises :

- Le taux de pénétration est massif dans les villages concernés (moyenne de 74 % des familles membres des caisses). Certaines familles semblent exclues de la constitution des groupes de caution solidaire en raison de leur niveau de pauvreté ou, dans le cas de riches exploitants, de leur honnêteté soumise à caution. Conséquence de ce taux, un risque de saturation sur certaines activités dont le marché est limité (petit commerce, petit élevage) doit être analysé.

¹ Ducourtieux, 2001, rapport d'activités PDDP n°20.

- La gestion du crédit semble être, à l'instar du budget de l'exploitation, une activité familiale, de même que la participation à la vie de la caisse villageoise. Suivant l'heure des activités (réunion, octroi, remboursement) et le calendrier des travaux, l'homme ou la femme peuvent représenter le ménage qui est inscrit en tant que tel à la caisse (enregistrement par le numéro du livret de famille). Même s'il convient de s'assurer que les femmes sont bien informées de la demande de crédit, le taux de participation des femmes s'avère donc peu significatif.

Entretien avec une commerçante du marché de Nakok, membre de la caisse villageoise

Somphith¹ est commerçante sur le marché de Nakok qui vient d'être construit et où ont été rassemblés les vendeurs de produits importés, les gargotes et les stands de passage des colporteurs chinois au « centre » administratif de Nakok. Elle vend de la bière en bouteille qu'on lui livre de Kenthao, des produits qu'elle va chercher en Thaïlande et prépare des repas.

Elle se fait livrer 10 cartons de 12 bières tous les quinze jours. Le carton lui revient à 270 B\$/pièce et le prix de vente varie de 280 B\$ aux habitués, 300 B\$ pour les autres et 350 B\$ à crédit, surtout pratiqué auprès des fonctionnaires du district. Elle va chercher des produits de consommation courante en Thaïlande toutes les semaines ou tous les quinze jours, suivant les ventes et la praticabilité de la piste, pour un montant qui peut varier entre 4 et 8 000 B\$. Pour un approvisionnement, elle dépense 100 B\$ de voyage pour elle et 20 B\$ pour le fret d'une douzaine de cartons, 20 B\$ de frais de passage à la frontière, 80 B\$ pour la pirogue et la manutention pour traverser la rivière et 200 B\$ pour les taxes de la marchandise. Elle estime son chiffre d'affaires de 7 à 13 000 B\$. Ses autres charges sont de 100 B\$ pour la patente, 200 B\$ pour l'eau de cuisine et 15 B\$ pour l'électricité.

Avec une rotation moyenne de quinze jours et un fonds de roulement d'un total de 38 400 B\$, elle dégage un chiffre d'affaires variant de 40 600 à 46 600 B\$ environ, soit 81 200 à 93 200 B\$ par mois. En retirant ses frais d'approvisionnement 2x420 B\$ et ses charges fixes de 315 B\$, sa marge mensuelle varie entre 3 245 B\$ et 15 245 B\$. Sur l'année, il faut compter avec des variations saisonnières importantes (meilleure vente en saison des pluies, mais fréquence de l'approvisionnement ralentie par la praticabilité des pistes).

Les deux prêts qu'elle a reçus de la caisse villageoise ont été investis dans le fonds de roulement du commerce. Pour rembourser son premier prêt, elle a commencé à mettre de côté l'argent quelques mois avant l'échéance. Son deuxième prêt, de 9 500 B\$ lui permet de développer la vente à crédit, notamment de bières aux fonctionnaires. Avec la baisse d'activités liée au déplacement du marché, à la concurrence accrue liée à l'installation de nouveaux commerçants et au montant de l'échéance à réunir, le remboursement pourrait être plus difficile cette année.

Elle estime les prélèvements familiaux de sa famille de 5 personnes (elle et son mari, sa fille et son gendre et leur enfant) à 200 B\$/mois, bien qu'il lui soit difficile de l'estimer et a du investir sur ses propres fonds près de 25 000 B\$ pour construire son magasin au marché. Par contre la famille pratique de nombreuses autres activités : une plantation de 80 arbres de tamarin, un élevage de 12 cochons dont 4 truies en partie achetées avec les excédents du 1^{er} prêt, l'atelier mécanique du gendre, un ha de rizière, 2 ha de maïs pour nourrir l'élevage de cochon, la prestation de services avec le motoculteur et une décortiqueuse, mais dont le moteur électrique est en panne. La solvabilité de la famille ne semble donc pas menacée malgré le déflaonnement important du crédit.

- Le financement est essentiellement centré sur la campagne agricole (labour, intrants, main d'œuvre) des cultures commerciales, même si une diversification des activités est en cours dans certaines caisses comme Nakok (petit élevage, petit commerce, embouche et collecte de produits agricoles)..
- D'après différents entretiens et les quelques chiffres analysés, le financement de l'agriculture ne semble pas se traduire en augmentation de surfaces, probablement en raison du programme d'allocation de terres qui limite l'extension des surfaces, ce qu'illustre le tableau ci-après pour deux villages :

En ray	Nongprakbong	Mai Phonexai
Surface financée déclarée	61	76
Surface cultivée cycle avant crédit	51	69
Surface cultivée avec crédit	59	76

- Il semble donc que le crédit permet de substituer le crédit-lié des contrats pratiqués par les commerçants ou celui des prêteurs privés. On peut donc faire l'hypothèse que les caisses villageoises contribuent bien à réduire les dépendances financières. Par ailleurs,

¹ Nom fictif.

dans la logique de la gestion de trésorerie des exploitations familiales, une partie des fonds propres est réinvestie sur l'acquisition de porcs permettant de valoriser les sous-produits agricoles et de constituer une épargne cyclique pour la période de soudure. Une observation complémentaire doit donc être menée sur l'évolution du cheptel porcin lié à l'accès au crédit.

- Le suivi du crédit a pu également mettre en évidence l'introduction de nouvelles techniques de culture liées au crédit : labour par tracteur et herbicides à Nongprakbong. Comme l'illustrent les observations du projet, les techniques dépendent de l'information des producteurs, d'où l'importance des synergies avec d'autres actions d'accompagnement, en termes de conseils aux emprunteurs qui expérimentent les innovations en se donnant les moyens de comparer leurs résultats (partage d'une parcelle en deux blocs pour comparer l'usage d'herbicide au labour). Un conditionnement du crédit à l'adoption de certaines techniques, comme le pratiquent la plupart du temps les projets de vulgarisation agricole « normatifs », semble donc inapproprié et, en se référant au nombreux échecs du crédit agricole encadré par les projets à vocation technique², contraire aux logiques paysannes et dangereux pour la viabilité du système mis en place.
- Les différents entretiens et les données issues du suivi mettent en évidence que l'accès au crédit permet, en général, d'obtenir des excédents de revenus qui sont investis dans l'amélioration du niveau de vie, de l'habitat, l'acquisition d'animaux (porcs et bovins) et l'aménagement de rizières.

Entretien avec un agriculteur, membre de la caisse de Ban Mai Phonexai

Bounmy¹ est un petit agriculteur qui vit dans le centre de Mai Phonexai. Sa famille est composée de 5 personnes, dont seulement deux actifs agricoles, sa femme et son fils aîné. Lui-même, trop âgé, s'occupe depuis l'année dernière d'un troupeau de 15 bovins placé en confiage par des commerçants voisins et qui lui permet de récupérer un veau sur deux (trois veaux nés depuis). Il a obtenu un prêt de 3 895 B\$ pour la campagne agricole 2002-2003. Il en a dépensé une partie pour labourer 6 rays de maïs qu'il a mis en culture grâce à de la semence qu'il avait gardée de sa précédente récolte et avec sa main d'œuvre familiale. Sa production, de 37 q/ha, a été vendue au champ à 2,2 B\$/kg pour un total de 8 300 B\$, seulement en décembre à cause des difficultés d'accès de sa parcelle. Il a également cultivé à la main 3 ray de haricot rouge à partir de semences stockées et a gagné sur ces parcelles un total de 3 200 B\$. Enfin, avec de la semence achetée à Muang Mo (10 kg à 200 B\$), il a semé un ray de larme de job vendu à 6 B\$/kg pour un total de 2 100 B\$. Il cultive enfin du riz en rizière et en hay, mais est obligé d'acheter une partie de sa consommation familiale.

L'année d'avant, il empruntait auprès d'un commerçant voisin (celui qui héberge actuellement le local de la caisse villageoise et qui lui achetait précédemment son maïs) 4 000 B\$ à 5 % mensuel pour le labour pendant les 10 mois de la campagne agricole. Sur ses 12 000 B\$ de gain, il avait donc dû en payer 6 000 à son créancier. Après ses autres dépenses, il ne lui restait que 2 000 B\$ pour assurer sa consommation familiale, ce qui l'a obligé à vendre sa force de travail chez d'autres agriculteurs. Avec ses revenus, il achète traditionnellement une truie pour engraisser et avoir une portée. Cette année, il a pu en acquérir une pour 700 B\$. Sans grever ses dépenses familiales qui n'ont pas augmenté, l'excédent obtenu cette année a pu être investi dans l'achat de matériaux (poutres et tôles) pour poursuivre la construction de sa maison. Il a emprunté pour cette année 5 400 B\$ qu'il pense investir dans le labour d'une surface plus importante car ses deux hectares ne sont pas utilisés en totalité. Il pense également acheter des herbicides pour cultiver la larme de job et qu'il pourra épandre avec un pulvérisateur qu'il a déjà et qu'il sait utiliser grâce à l'observation de ses voisins.

¹ Nom fictif.

² Cf. Gentil & Fournier, 1993 : *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ?*, Syros.

- Néanmoins, les accidents climatiques (inondations, sécheresse) et de mise en marché (praticabilité des pistes pendant la commercialisation des récoltes) ont affecté la rentabilité du crédit et entraîné la nécessité de mobiliser d'autres sources de revenus pour le remboursement du prêt, sans que l'on puisse quantifier les phénomènes de vente de main d'œuvre et de décapitalisation liés à l'endettement. Ceux-ci sont néanmoins moindres que si le crédit avait été octroyé aux taux habituels pratiqués dans les villages par les commerçants ou les prêteurs privés. L'endettement auprès de tiers pour le remboursement du prêt a été observé dans quelques cas comme à Nabong³.

Entretien avec une jeune agricultrice de Nakok

Manivone¹ vit avec ses parents, son mari et un bébé dans le centre de Nakok. Elle avait obtenu l'année dernière un prêt de 2 000 B\$ pour financer le labour d'une parcelle d'arachide et de riz (en louant les services du tracteur du Président de la caisse pour 1 300 B\$) et qu'elle a pratiquement complètement perdue en raison des pluies durant les deux cycles de production : au total elle n'a obtenu que 500 B\$ au premier cycle et environ 1 000 B\$ au deuxième. Les 500 B\$ restant² ont été utilisés en achat d'essence.

Pour rembourser, outre l'utilisation de leurs économies, son mari a loué ses services de transport avec le motoculteur familial qu'ils ont acquis d'occasion contre un échange avec trois buffles. L'année dernière, elle n'avait pu réaliser qu'un ray d'arachide et du riz en hay pour compléter une rizière très petite (moins de un ray). Elle élève également une truie et trois porcelets et possède 5 buffles. Auparavant, elle finançait le ray d'arachide sur ses propres économies.

Pour cette année, elle a préféré réduire son prêt à 1 000 B\$ et l'investir dans l'acquisition de son pour élever ses cochons, mais elle a décidé d'arrêter de cultiver de l'arachide. La réputation de son mari n'étant pas bonne dans le village (yaa baa = drogue), c'est elle qui s'est présentée pour constituer le groupe solidaire.

- Enfin, les nouvelles dynamiques villageoises suscitées par la création d'une caisse villageoise reste à approfondir. Exacerbe-t-elle les conflits de pouvoir, comme à Ban Mai Phonexai, comment sont gérés les contentieux au sein des groupes de caution et comment s'exerce la pression villageoise ou, enfin, quel sera le positionnement des prêteurs et des commerçants-collecteurs vis-à-vis de la caisse qui rompt leur ancien mode de contractualisation avec les agriculteurs pauvres ?

ELEMENTS DE PERSPECTIVES

Les principaux changements de paradigme sur la microfinance

Depuis un atelier précurseur organisé en 1995⁴, le contexte lao semble beaucoup plus ouvert au développement des services financiers de proximité. Ces derniers s'insèrent désormais dans les priorités du plan de développement économique décidé lors du 7^{ième} congrès et en particulier dans l'objectif de réduction de la pauvreté. Par ailleurs :

- Les initiatives non pérennes, comme les Fonds rotatifs villageois (VRFs) qui constituaient jusqu'à présent la forme privilégiée des interventions externes, semblent remises en cause (cf. conférence RMFC de septembre 2002).
- Le débat sur les taux d'intérêt ne semble plus être un blocage pour le développement des expériences pilote sur le terrain, même s'il n'a pas été achevé sur le plan des politiques régissant le secteur.
- Il existe désormais une prise de conscience sur le blocage que constitue l'absence de cadre juridique et réglementaire pour le développement du secteur de la microfinance. La

¹ Nom fictif.

² Le reste du montant étant retenu par la caisse (EG).

³ cf. rapport d'activités crédit de PRODESSA de décembre 2002.

⁴ *Les systèmes financiers pour le développement rural*, Actes du séminaire organisé sous l'égide de la BNI, GRET-IRAM-CCL, octobre 1995.

création du RMFC constitue une première réponse et pourrait permettre, avec l'appui de l'aide externe coordonnée par la BAsD, à résoudre rapidement cette lacune. La difficulté de réduire les incertitudes institutionnelles par la définition de ce cadre tout en préservant l'espace nécessaire au développement des expériences en cours demeure donc en suspend.

Autres contributions de la microfinance au développement rural

Par ailleurs, au-delà de ses effets directs sur les revenus et la réduction de la pauvreté, l'absence de bancarisation de proximité constitue également un blocage au développement d'autres aspects du développement rural :

- L'absence d'accès à un système d'épargne de proximité peut réduire l'appropriation des processus de gestion des biens collectifs locaux tels que les fonds d'entretiens des périmètres irrigués ou ceux constitués par les cotisations villageoises auprès des comités de tronçons d'entretien des pistes rurales. En effet, cette absence peut rendre plus difficile, faute d'enregistrement fiable des transactions, la transparence de la gestion locale de ces fonds et limiter la collecte des cotisations¹.
- Le manque d'accès au crédit réduit également les possibilités d'intensification et de diversification des cultures de rente. Par la dépendance qu'il suscite au niveau des relations commerciales (via les transactions-liées qu'imposent les commerçants qui disposent de la capacité de préfinancer les coûts de production agricole, cf. supra), il ne permet pas, enfin, à ces derniers de se repositionner dans la filière en négociant les conditions de mise en marché de leurs produits (achat des récoltes de café sur pied aux Bolovens, préfinancement des labours tractorisés à Sayabouri, etc.).

Conclusion

La stratégie d'appui au développement rural nécessite donc de s'intéresser, en priorité, à la consolidation des systèmes d'épargne et de crédit de proximité. Si l'intégration de cette composante au sein de projets de développement rural a permis de contourner les contraintes existantes jusqu'à présent, une extension de ces actions nécessiterait la mise en place d'une intervention autonome, les risques de la gestion du crédit par les projets n'étant plus à démontrer². Mais la consolidation des systèmes locaux suppose également, dans la conjoncture actuelle, de suivre de près l'organisation sectorielle qui est amenée à se mettre en place dans les prochaines années.

Si le développement de la microfinance rurale n'est pas conçu uniquement comme la reconnaissance des systèmes privés qui se développe en zone périurbaine comme la « coopérative » de Naxaythong et son orientation purement commerciale, il est donc nécessaire de s'interroger sur un accompagnement du secteur. Cet accompagnement doit associer l'extension et la consolidation d'expériences locales diversifiées en zones d'agriculture de montagne avec le suivi de l'organisation sectorielle. Mais cette dernière présuppose, de la part des différents acteurs (pouvoirs publics et coopération internationale), l'acceptation de la pluralité des modèles institutionnels à appuyer ainsi qu'un engagement dans la durée compatible avec le

¹ Cette dimension a été par exemple bien illustrée dans d'autres expériences comme les synergies existantes entre les projets de développement rural et les institutions de microfinance tels que le Projet de développement rural intégré de Guinée maritime le Crédit rural de Guinée (cf. Koulibaly B. & Gentil D., 2002 : *Le Crédit rural de Guinée. Du projet à l'institution, une construction sociale progressive*, Edition Gannal, Conakry, 356 p..

² Cf., entre autres, Adams D., 1991 : « Comment établir des marchés financiers durables », in *Finances et développement rural en Afrique de l'Ouest*, Actes du XII^{ème} séminaire d'économie rurale, CIRAD & Alii, Ouagadougou, pp. 3-10 ; Yaron J., McDonald P. Benjamin, Jr & Piprek G. L., 1997 : *Rural Finance, Issues, Design and best Practices*, The World Bank, Washington D.C., 154 p. ou *Microfinance : orientations méthodologiques*, Union européenne, juin 2001.

rythme de croissance des réseaux et l'acquisition des savoirs-faire nécessaires à l'autonomisation au niveau local (entre sept et dix ans d'accompagnement¹).

ANNEXE : LA COOPERATIVE DE NAXAYTHONG, UNE EXPERIENCE EMERGENTE DE MICROFINANCE COMMERCIALE EN MILIEU PERIURBAIN DE LA PLAINE DE VIENTIANE

Contexte et antécédents :

Le district de Naxaythong se trouve à une trentaine de km de Vientiane, sur la route de Luang Prabang. Avec une population de 80.000 personnes, son économie de type péri-urbaine semble particulièrement dynamique et diversifiée. La coopérative est née sous l'impulsion de M. XX, qui après avoir travaillé 22 ans dans la banque et occupé le poste de directeur du crédit à la BPA² a quitté la banque depuis deux ans pour « travailler à la base »³ et créer sa propre coopérative.

Spécialisé dans un premier temps sur la commercialisation d'œufs, de viande et de poulets achetés localement et revendus dans les ministères, il s'est recentré sur l'épargne-crédit après avoir vu ses marges commerciales diminuer du fait de la concurrence dans la distribution sur Vientiane. Pour ce faire, après avoir étudié l'expérience de crédit aux femmes du Sri Lanka, il a utilisé le règlement officiel n°2 des coopératives de 1994 et a rédigé des statuts qu'il a soumis, à travers le RFMC, à la BOL pour obtenir l'agrément n°008 en juillet 2001. Il s'est implanté dans le district après une étude de marché (activités toute l'année, absence de banques) et après avoir obtenu l'accord du Gouverneur de district. Après une série de réunions dans cinq villages, la coopérative a été fondée en août 2001 par 18 associés fondateurs qui ont réuni 23,8 Mkips sous la forme de 2.380 actions de 10.000 kips chacune.

La coopérative est hébergée dans un petit local situé sur le bord de la route, en face du marché⁴. Son mobilier est constitué de chaises et tables, d'un ordinateur⁵ et d'un coffre-fort. Le conseil d'administration est composé de cinq personnes et l'équipe de gestion compte cinq personnes : le gérant, un adjoint et trois agents de crédit originaires du village. Seul un employé est une femme (caissière).

Les activités :

La coopérative collecte de l'épargne sous forme de dépôts à vue, de livret d'épargne rémunéré à 10 % par an et de DAT à 3, 6 et 12 mois (rémunération respectivement de 14, 16 et 20 %⁶). Elle octroie du crédit à trois mois, avec une progressivité dans les montants. Le plafond de crédit, pour les emprunteurs au troisième cycle est de 2 Mkips. L'échéancier de remboursement dépend des activités : de tous les dix jours pour l'artisanat, il est ajusté au cash-flow pour les maraîchers ou les commerçants. Le taux d'intérêt mensuel est de 5 % pour l'agriculture et l'artisanat et de 7 % pour les activités commerciales. Les exigences pour obtenir un prêt sont les suivants :

- avoir 18 ans, être marié et pratiquer des activités génératrices de revenus ;
- prendre au moins une action dans la coopérative ;
- être un épargnant régulier et disposer d'une épargne équivalente à au moins 20 % du prêt demandé ;
- garanties demandées : physiques si prêt individuel (téléviseur Philips (!), frigo ou titre de propriété) ou constitution avec d'autres emprunteurs d'un groupe de caution solidaire de cinq personnes avec nomination d'un chef de groupe ;

1 Cf. FIDA, mai 2002 : Rural Finance Decision Tools, 73 p.

2 : Où il ne s'estimait pas indépendant à cause des nombreuses pressions auxquelles il était soumis...

3 : Sous l'impulsion de la résolution n°7 du parti concernant la promotion coopérative.

4 : Dont les vigiles assurent la sécurité.

5 : Equipé d'un logiciel issu de la BPA et formaté selon le schéma de la comptabilité bancaire en vigueur.

6 : pour une inflation annuelle d'environ 15 %.

- avoir l'aval de l'Union des femmes lao et du chef de village.

Les imprimés fabriqués à Vientiane sur le modèle de la BPA sont vendus (1.700 kips pour le livret d'épargne et 1.500 kips pour le carnet de crédit). Afin de compléter ses ressources, la coopérative a obtenu dans un premier temps un prêt de la BPA qu'elle a remboursé. Plus récemment, elle a reçu un prêt sur deux ans du fonds de développement de la préfecture de district à un taux de 1 % par mois. Les indicateurs de la coopérative sont les suivants :

	Décembre 2001	Septembre 2002
# d'associés	18	165
# d'épargnants	574	1.121
# d'emprunteurs	197	553
# de villages couverts	13	29 (la moitié du district)
Encours des dépôts		
Encours de crédit ¹	93 Mkips	354 Mkips

Les associés sont pour l'essentiel des notables du district, le Vice-gouverneur est le conseiller du CA où participent le gérant, des chefs de village et le directeur du groupe scolaire (responsable du parti).

Les activités financées sont les suivantes :

- agriculture : concombre, haricot, champignons, élevage de poissons-chats (45 % des montants) ;
- artisanat : tissage, broderie (spécialisation du village sur les bandes brodées des jupes traditionnelles) (40 % des montants) ;
- commerce : 15 % des montants.

La coopérative fait face à une forte demande de crédit non satisfaite. Les épargnants sont soit des emprunteurs qui se constituent leur épargne préalable ou des épargnants réguliers : écoliers(ières), personnes âgées, bonzes, percepteurs de l'EDL qui profitent de la proximité de la coopérative (la banque la plus proche, la BPA se trouve à 15 km). 98 % des emprunteurs sont des femmes. Les hommes sont agréés seulement si les femmes ne savent pas lire et écrire. D'une façon générale, il ne fait pas confiance aux hommes. Les impacts des activités de crédit qu'il observe dans la zone sont les suivants :

- les brodeuses se sont autonomisées du crédit fournisseur en deux ou trois cycles. Avant elles travaillaient à façon avec la matière première des commerçantes et étaient rémunérées à la tâche ;
- les planteuses de concombre s'endettaient également à 20 % par mois auprès des commerçantes pour acheter l'engrais. Maintenant elles vendent cash ;
- les prêteurs privés ont baissé leur taux d'intérêt de 20 % mensuels à 15 %. Certains d'entre-eux souhaitent emprunter à la coopérative pour financer leur activité de crédit.

Des perspectives de prêt à moyen terme existent et pourraient être satisfaites si la coopérative dispose de ressources longues :

- aménagement d'étangs ;
- outils et instruments de production agricole ;
- motos-taxis.

¹ : La coopérative a octroyé en 9 mois 1.035 millions de kips et recouvert 774 millions.

La sélection des emprunteurs se fait à travers un formulaire, rempli par les agents de crédit. Il évalue la situation de la famille et est validé par le comité du village qui tamponne le formulaire. Ce dernier vérifie que l'emprunteur n'est pas endetté par ailleurs. La décision de crédit est prise, pour les prêts inférieurs à 1 Mkips, par un comité constitué du gérant, de l'agent de crédit et d'un membre du CA (le contrôleur). Pour les prêts de montant plus élevé, un autre membre du CA est associé à la décision. Le CA se réunit une fois par mois. Il étudie les demandes de crédit et analyse un rapport mensuel d'activité et les prévisions du mois suivant. Le rapport est envoyé tous les mois à la préfecture et la Banque centrale. Outre la banque centrale, les comptes sont contrôlés par un auditeur indépendant et agréés par le Gouverneur de district.

Analyse financière :

Le bilan emplois-ressources de la coopérative à fin septembre 2002 est le suivant :

Ressources en Mkips	Emplois en Mkips
<ul style="list-style-type: none"> - Dépôts : 185,8 dont : 87,9 en livret et 16,2 en DAT - Emprunt à la préfecture : 128 - Divers : 11,4 - Capital : 115 dont 37,7 d'actions, 17,5 des membres, 2 de report à nouveau et 57,8 de résultat courant 	<ul style="list-style-type: none"> - Immobilisations : 17,6 - Encours de crédit : 354,5 - Divers : 9,1 - Placement BPA : 45,4 - Disponibilités : 13,6
Total 440,2	Total : 440,2

Concernant l'activité de crédit, le retard est comptabilisé quinze jours après l'échéance, au-delà une pénalité de 3 à 5 % est appliquée. Fin septembre, 9 Mkips sont en retard, soit 3 % de l'encours. Ils correspondent à des cas de décès, aux mauvaises récoltes, etc. Mais aucune démarche de contentieux n'a été entreprise jusqu'à présent. Afin de répondre au problème des décès, la coopérative étudie pour l'année prochaine la possibilité de constituer un fonds d'assurance. Il proviendrait de cotisations des emprunteurs (20.000 kips par an) et permettrait de disposer d'un capital de 2 Mkips en cas de décès, le solde du remboursement du crédit étant versé à la famille pour faire face aux frais de funérailles.

Le compte de résultat de la coopérative est, à fin septembre 2002 :

Produits financiers : 150,5	Charges financières : 36,6
<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt sur crédit : 136,2 - Autres produits : 12,2 - vente des imprimés : 2,1 	<ul style="list-style-type: none"> - rémunération des dépôts : 25 - intérêt de l'emprunt : 11,6
Produit Net Bancaire : 113,9	
	Charges de fonctionnement : 43,7
	<ul style="list-style-type: none"> - loyer : 0,6 - électricité, eau, informatique, téléphone, frais de réception, indemnités : 18,2 - salaires : 22,5 (dont 2,07 de primes d'intéressement) - divers : 2,6
Résultat d'exploitation : 70,2	
	Amortissements : 6,4
	Provisions : 6
Résultat Net : 57,8	

En termes de performance, le gérant estime qu'un agent peut gérer un portefeuille de 300 prêts. La rémunération est indexée sur le taux de remboursement : si moins de 3 % de litigieux, une prime de 70 US\$ est versée ; entre 3 et 5 %, elle tombe à 50 US\$. Si le taux de retard reste plus élevé pendant trois mois, l'agent est licencié. La coopérative bénéficie de trois ans d'exonération d'impôt. Une partie du résultat est capitalisée (30 %), le reste sert à rémunérer les actionnaires. Actuellement la rémunération prévue est de 8.000 kips pour une action de 10.000 kips, mais le gérant prévoit que cette rémunération doit s'élever à 10.000 kips en fin d'exercice.

Perspectives :

L'objectif est de poursuivre l'extension du système en écartant les villages d'où partent des migrants (clandestins) vers la Thaïlande. Le gérant pense pouvoir gérer un portefeuille de 600 millions de kips dans la structure actuelle puis ouvrir des succursales. D'autres Gouverneurs de district sont contactés pour ouvrir de nouvelles coopératives. Certains districts comme « Sikotahan », le district de l'aéroport international, ont déjà envoyé des stagiaires en formation dans la coopérative. Le démarrage d'une coopérative nécessite de réunir un capital réduit, estimé à 4,5 millions de kips pour les investissements de départ (coffre, ordinateur, etc.) et le fonds de roulement. Une première moto a été achetée après 4 mois d'exercice¹, après avoir écarté l'idée de circuler à vélo, dévalorisé dans le contexte laotien.

Conclusion :

La coopérative réunit toutes les conditions d'un développement réussi d'une expérience de microfinance à fort taux de profit pour les actionnaires : savoir-faire et gestion efficace, environnement péri-urbain favorable aux activités économiques, contrôle social important. Elle illustre l'évolution du contexte (institutionnel et idéologique) au Laos concernant le secteur et augure d'un développement rapide du secteur.

Les risques auxquels elle peut être exposée sont les suivants :

- croissance non maîtrisée (avec risque de liquidité sur l'épargne) ;
- risques de gestion non identifiés dans un entretien sommaire ;
- risques de marché d'activités spécialisées dont les débouchés pourraient s'avérer étroits face au développement induit par l'accès au crédit ;

BIBLIOGRAPHIE CITÉE

- Bourdet Y., 2000 : *The Economics of Transition in Laos*, Edward Elgar-USA, 173 p.
- SMED, juin 1998 : Etude de la gestion et de l'entretien des périmètres irrigués, CFD, 34 p. & annexes.
- UNCDF-UNDP, 1997 : *Micro-Finance and Sustainable Livelihoods in Lao PDR*, 111 p. & annexes.

¹ : Lui-même disposant d'une camionnette mise à disposition à son départ de la BPA.